

Des évêques américains refusent la communion aux élus catholiques favorables à l'avortement

Article rédigé par *Jean Choisy*, le 29 janvier 2004

Le diocèse américain de Saint-Louis (Missouri) vient d'accueillir son nouvel archevêque, Mgr Raymond Leo Burke. Ce changement est une promotion pour l'ancien évêque de LaCrosse (Wisconsin). Ce jeune prélat a fait parler de lui en s'attaquant de front à la question de la responsabilité politique des catholiques, à l'occasion de l'ouverture de la campagne présidentielle américaine.

Le 23 novembre dernier, l'évêque rédigeait une Note pastorale à l'attention des hommes politiques catholiques de son diocèse. Celle-ci était assortie d'une Notification enjoignant les prêtres du diocèse de refuser la communion aux parlementaires catholiques soutenant l'avortement et l'euthanasie.

" Par la présente, déclare Mgr Burke, j'appelle les législateurs catholiques faisant partie des fidèles de LaCrosse à respecter la loi divine et naturelle concernant la dignité inviolable de toute vie humaine. Manquer à cela constitue un péché grave, c'est un objet de scandale pour tous les fidèles. "

" Par conséquent, conformément à la norme du can. 915, les législateurs catholiques qui font partie des fidèles de LaCrosse, et qui continuent à soutenir l'avortement ou l'euthanasie, ne pourront se présenter pour recevoir la Sainte Communion. S'ils se présentent, ils ne seront pas admis à recevoir la Sainte Communion, avant d'avoir publiquement renoncé à soutenir ces pratiques particulièrement injustes. "

La Note pastorale de Mgr Burke est un document très clair, qui reprend l'enseignement moral et politique traditionnel de l'Église : dans le respect du pluralisme politique, un appel à la cohérence morale. En exclusivité, Décryptage en publie la traduction française, avec celle de la Notification.

Cette injonction n'est pas passée inaperçue. Le 20 janvier, Mgr Alfred Hughes, archevêque de La Nouvelle-Orléans (Louisiane), lui apportait son soutien dans les colonnes de l'hebdomadaire diocésain, *The Clarion Herald* : " Quand des officiels catholiques soutiennent ouvertement la mise en cause de la vie humaine dans l'avortement, l'euthanasie ou la destruction des embryons humains, ils ne sont plus des fidèles de l'Église et ne devraient pas recevoir la sainte communion. "

L'archevêque s'adressait aussi aux électeurs catholiques, les invitant à ne pas négliger leur devoir à l'égard de la culture de la vie : " Les citoyens qui favorisent la mise en cause injuste de la vie humaine par leur voix ou leur appui aux candidats [pro-avortement] portent leur part de responsabilité dans ce grave fléau. "

" En accord complet "

Trois jours plus tard, le 23 janvier, c'est l'évêque de Madison (Wisconsin) Robert Morlino qui se déclare " en accord complet " avec la position de l'évêque Raymond Burke. " En effet, les candidats catholiques à une responsabilité publique n'ont qu'une conscience - ils n'ont pas une conscience pour la vie privée et une conscience pour leur vie publique. Ce ne pouvait être plus clair " écrit-il dans le *Catholic Herald*.

À la vérité, c'est l'ensemble de l'épiscopat américain qui semble durcir le ton. Lors de la dernière conférence des évêques des Etats-Unis, en novembre dernier, a été mise en place une commission chargée d'examiner la question de l'excommunication des responsables publics favorables à l'avortement, le suicide assisté ou la manipulation d'embryons. C'est l'évêque de Dallas (Texas) Joseph Galante, qui a été choisi pour diriger les travaux.

Les associations pro-life ont identifié 412 politiciens fédéraux et de l'État qui se sont déclarés catholiques et défenseurs des droits à l'avortement. Parmi les cibles des évêques, ont circulé les noms des candidats démocrates à la présidentielle Dennis Kucinich (Ohio) et John Kerry (Massachusetts), qui vient d'emporter les deux premières primaires de l'Iowa et du New Hampshire. L'un et l'autre adhèrent à l'opposition de l'Église catholique à la peine capitale mais sont en désaccord au sujet de l'avortement. Sur le site Web de J.-F. Kerry, le sénateur annonce clairement vouloir " soutenir seulement des juges pro-choix à la Cour suprême ".

Des républicains sont aussi dans le collimateur des catholiques. C'est le cas par exemple de Tom Ridge, actuel secrétaire du Département de la Sécurité intérieure dans l'administration Bush. En 1999, l'ancien gouverneur de Pennsylvanie s'était ouvertement opposé à son évêque à propos de l'avortement.

Largement citée par Mgr Burke, la Note doctrinale de la Congrégation pour la doctrine de la foi " A propos de l'engagement et du comportement des catholiques dans la vie politique " trouve un début concret d'application. À l'occasion du premier anniversaire de sa publication, cette Note doctrinale fera l'objet d'un colloque de la Fondation de service politique au Sénat français le 5 mars prochain.

> Pour en savoir plus : Lettre pastorale aux fidèles du diocèse de LaCrosse (USA) sur la dignité humaine et la responsabilité civique

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>